

AASGARD CHARTRES

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 Rue des Pierres Missigault, Zone Artisanale de la Torche
28630 BARJOUVILLE
882 411 929 R.C.S. SAINT-BRIEUC
(la "Société")

**LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)**

Les soussignés :

Monsieur **Arnaud MONNIER**,
Domicilié professionnellement Impasse du Goëlo – 22970 PLOUMAGOAR,

Et

Monsieur **Olivier CHAUDET**,
Domicilié professionnellement Impasse du Goëlo – 22970 PLOUMAGOAR,

Agissant en qualité de gérants de la société AASGARD CHARTRES, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC sous le numéro 882 411 929,

Déclare et atteste que le siège social de la société AASGARD CHARTRES est fixé, depuis sa constitution en date du 8 janvier 2020, Impasse du Goëlo – 22970 PLOUMAGOAR, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Le siège social est transféré ce jour 12 Rue des Pierres Missigault, Zone Artisanale de la Torche – 28630 BARJOUVILLE.

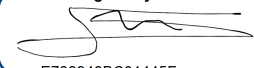
Fait à BARJOUVILLE,
Le 3 mars 2026

La Gérance

M. Arnaud MONNIER

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

M. Olivier CHAUDET

DocuSigned by:

E732948BC01445F...